

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-huit octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG
ABSENTS : Gérald GIBAUD
EXCUSES : Séverine CELLE
SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

Monsieur Philippe DELABRE s'est retiré au moment de la délibération et du vote

OBJET : Vente d'une partie de la parcelle AY 332 située Chemin de la Gazelle à Monsieur et Madame DELABRE Philippe

Monsieur André DEFAY 1^{er} adjoint fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur et Madame DELABRE Philippe d'acquérir une partie de la parcelle communale cadastrée section AY 332 située Chemin de la Gazelle jouxtant leur propriété.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **donne son accord** pour vendre une partie de la parcelle communale AY 332 à Monsieur et Madame DELABRE Philippe d'une surface de **108 m²** au prix de **5 € le m²** pour un montant de **540 €** (cinq cent quarante euros) ;
- **précise** que les frais du document d'arpentage et de la vente sont à la charge des acheteurs ;
- **désigne** la Société ACTIF dans le cadre d'une assistance à la rédaction d'acte administratif et plus largement l'autorise à effectuer toutes démarches nécessaires à cette mission ;
- **autorise** Monsieur André DEFAY à authentifier et signer l'acte administratif ainsi que tous les documents relatifs à cette opération ;
- **désigne** Monsieur DEFAY André, 1^{er} adjoint pour représenter la commune et signer les actes au nom et pour le compte de celle-ci.

Fait et délibéré en Mairie
le 7 novembre 2025
Le 1^{er} adjoint :

André DEFAY



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20251107-25_11_010-DE
Reçu le 15/11/2025